

Gestion durable et participative des ressources naturelles dans le paysage Virunga (PNVi)

Pays	RDC
Bénéficiaire	Réseau pour la Conservation et la Réhabilitation des Ecosystèmes Forestiers (Réseau CREF)
Montant total du projet	150 000 €
Montant de la subvention FFEM	50 000 € (33%)
Partenaires financiers	UICN NL (60 492 €), Alexander Soros Foundation (39 508 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	15 octobre 2017

CONTEXTE

Initialement considéré comme un des joyaux de l'Afrique, le PNVi a longtemps présenté une richesse floristique et faunique remarquable en raison de sa grande diversité de biotopes et d'habitats naturels ainsi que sa position phytogéographique. Cette diversité d'habitats couvre une altitude allant de 600 m à plus de 5 000 m au sommet du Mont Ruwenzori. Le PNVi est l'un des parcs les plus importants d'Afrique de par sa diversité en espèces fauniques et floristiques et en raison d'un grand taux d'endémisme. Il compterait 218 espèces de mammifères dont 21 endémiques au Rift Albertin, 706 espèces d'oiseaux dont 23 endémiques au même Rift, 109 reptiles dont 11 endémiques, 78 espèces d'amphibiens dont 11 endémiques, 21 espèces de papillons endémiques, 2 077 plantes dont 230 espèces endémiques.

Le contexte du PNVi est dans le même temps particulièrement explosif, avec des pressions multiformes, dont une forte pression démographique ayant des effets négatifs très forts sur les écosystèmes, notamment de par les activités agricoles, violant régulièrement les limites du parc, les activités de pêche souvent illicites (pratiques, techniques, matériels inappropriés, pêche dans les baies...), la recherche de bois de chauffe, le braconnage, la carbonisation pratiquée même à l'intérieur du parc. Cette situation est accentuée par la très grande pauvreté des populations vivant dans les pêcheries situées le long du Lac Edouard et autour du parc et la non application des textes réglementaires associés à la gestion et la protection de l'AP.

Les principaux problèmes auxquels le projet souhaite s'attaquer sont les suivants :

- Les défis liés à la gestion durable des ressources naturelles du paysage, à l'origine de violations régulières des droits des communautés, de surexploitation des écosystèmes conduisant à un appauvrissement en ressources naturelles et à une valorisation non rationnelle n'entraînant pas d'amélioration des conditions de vie des communautés ;
- Les conditions de vie difficiles et la vulnérabilité des communautés vivant dans le paysage du PNVi ;
- La persistance de conflits fonciers au sein du paysage à l'origine de conflits réguliers entre et au sein des familles, de la violation des limites du parc, d'accaparement de grandes concessions par des opérateurs économiques au détriment des paysans vivant principalement de l'agriculture.



OBJECTIFS

Au vu des menaces pesant actuellement sur le PNVi, l'objectif général du projet proposé par le RESEAU CREF et SOPR est de contribuer à la gestion durable, concertée et inclusive des écosystèmes du PNVi, afin de garantir l'amélioration des conditions socioéconomiques des communautés locales et la stabilité au sein de l'AP. Pour y parvenir, les objectifs spécifiques du projet sont de contribuer à l'amélioration de la qualité du processus de prise de décision en lien avec la gestion durable des ressources naturelles autour du PNVi et au sein du paysage ; avec comme résultats intermédiaires de renforcer les moyens d'existence durable des communautés locales en périphérie du PNVi. Un objectif transversal relatif à la bonne gestion du projet et au renforcement des capacités des membres du RESEAU CREF a également été développé.

PRINCIPALES ACTIVITES

Les activités développées dans le projet auront trait à l'organisation de tables de négociations entre parties prenantes sur la question de gestion des RN, à l'élaboration de plans pilotes d'aménagement dans les localités ciblées par le projet, au plaidoyer pour le financement de la mise en œuvre des plans d'écodéveloppement au sein des entités territoriales décentralisées ainsi que pour l'orientation d'une partie des revenus issus du tourisme dans les Virunga vers le développement local relevant des Entités Territoriales Décentralisées (ETD).

Des activités de démarcation et de cartographie participative des limites du PNVi seront menées et le projet démarrera également des activités relatives au développement de filières économiques de valorisation de la biodiversité, notamment à travers l'organisation de voyages d'échanges au Cameroun, où une dynamique a d'ores et déjà commencé sur le sujet, l'identification de filières à fort potentiel économique, l'installation d'une unité de transformation des produits et l'appui à la commercialisation de ceux-ci.

Pour en savoir plus www.reseaucref.org
Contact projet : Alphonse MUHINDO VALIVAMBENE
alphonse.valivambene@reseaucref.org



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



PPI